

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming /
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					



LA VISITATION

XV^m ANNÉE

1899



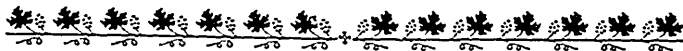
1^{er} JUILLET

N° 7

Revue du Tiers-Ordre

et de la

Torre-Sainte



Explication du Cérémonial du Tiers-Ordre

PROFESSION (*Suite et fin*)



FIN de prévenir tout relâchement dans l'observance de sa Règle, le Tertiaire par ces paroles : « Je promets en outre etc. » met sa fidélité sous le contrôle d'un Visiteur auquel il rendra compte de la manière dont il se sera acquitté de ses obligations. Si par malheur, ce qu'à Dieu ne plaise ! enhardi par la pensée que rien n'oblige sous peine de péché même véniel, il se laisse gagner par la négligence, il veut bien ne pas échapper à la censure énergique et à la satisfaction convenable de sa faute. Cette pénitence imposée par le Visiteur aura le double avantage de stimuler sa ferveur et de le faire récupérer dans une certaine étendue les mérites que lui auraient fait perdre ses manquements volontaires contre la Règle.

Dieu ne se laisse jamais vaincre en générosité. Le Tertiaire promet de grandes choses et Dieu lui en promet de plus grandes.

A peine a-t-il promis d'observer la condition requise pour entrer dans la vie éternelle que déjà le prêtre, au nom de Dieu, fait retentir à ses oreilles l'assurance de l'obtenir. « *Et ego ex parte Dei.*

— Et moi de la part de Dieu, si vous observez ces choses, je vous promets la vie éternelle. » Ce sont les mêmes paroles qui accueillent la profession religieuse, c'est ce qui montre une fois de plus la haute estime dans laquelle l'Eglise tient le Tiers-Ordre. On aurait tort cependant de conclure qu'elle ne met aucune distinction entre la profession religieuse et la profession du Tertiaire. Qu'on se souvienne que dans la maison de Dieu, il y a diverses demeures. Dans une armée, tous les bons soldats sont dignes d'éloges et d'encouragements, mais le mérite qui doit fixer la récompense, se mesure d'après le degré de courage que chacun aura déployé. Une mère ne doit pas réserver ses caresses au plus parfait de ses enfants : elle doit encourager toutes les bonnes volontés et avoir un sourire pour tous les mérites. C'est ainsi qu'agit l'Eglise notre Mère.

Le Directeur impose alors au nouveau profès un crucifix qu'il portera désormais comme insigne sacré dans les réunions, les processions, les pèlerinages, partout où il aura l'occasion et l'autorisation d'afficher son titre glorieux d'enfant du stigmatisé de l'Alverne et de disciple du Christ crucifié. Le crucifix, comme le prêtre l'a demandé en le bénissant, sera pour le Tertiaire un remède contre les maux du monde, un accroissement de bonnes œuvres, la rançon de son âme, sera enfin un appui, une protection et un bouclier contre les traits de ses ennemis. Le Tertiaire le placera comme un sceau sur son cœur afin qu'à son abri il soit en sûreté et que, par ce signe, il soit victorieux. Telles sont les paroles que le prêtre prononce en faisant l'imposition du crucifix, elles n'exigent aucun commentaire.

Un spectacle qui rappelle les premiers temps du christianisme se passe alors dans l'assemblée du Tiers-Ordre. Pendant que toutes les poitrines retentissent du chant de joie, de reconnaissance et d'action de grâces, pendant que les cœurs réclament encore de plus amples miséricordes par le chant du *Te Deum*, les anciens Frères donnent aux nouveaux profès l'accolade fraternelle. C'est le témoignage de l'union des intelligences et des volontés, c'est le gage du support mutuel, c'est l'assurance de la bienvenue dans la famille franciscaine.

Après le *Te Deum* le prêtre fait quelques invocations en alternant avec le peuple : « Donnez, Seigneur, la solidité à l'œuvre que vous venez d'accomplir en assurant le salut de vos servi-

teurs, envoyez-leur secours et défense afin que l'ennemi ne réussisse pas à leur nuire.» Puis il remercie Dieu au nom du nouveau profès et implore sur eux une large bénédiction avec la grâce de la persévérance. Il intéresse à leur cause l'Immaculée Marie afin qu'elle leur obtienne une pureté sans tache ; il invoque le secours de saint François afin qu'à son exemple les Tertiaires puissent porter la croix et faire de dignes fruits de pénitence. Il s'adresse enfin à saint Louis roi de France patron des Frères Tertiaires, à sainte Elisabeth, patronne des Sœurs, pour qu'ils aident leurs protégés à chercher avant tout le royaume céleste en méprisant les grandeurs et les biens terrestres.

Suit une dernière prière, spéciale à la profession, que nous nous faisons un devoir de citer textuellement : « O Dieu, qui, après avoir converti et détaché du monde et de ses vanités, vos serviteurs, les enflammez du désir de remporter le prix que vous proposez à vos élus, descendez dans leurs cœurs, et donnez-leur la grâce de persévérer dans votre service, afin que, munis des secours de votre protection, ils accomplissent ce qu'ils ont promis avec le secours de votre grâce, et que donnant toujours aux autres l'exemple d'une sainte vie, ils arrivent au bonheur éternel, que vous avez promis à ceux qui persévèrent dans votre service. Par Notre-Seigneur, etc. »

Il me semble voir en ce moment, saint François regarder du haut du ciel ses nouveaux enfants avec un sourire paternel. Il les aimait tant sur terre, peut-il moins les aimer maintenant qu'il est au séjour de la parfaite charité ? Aussi, avec quelle délicatesse de sentiment, l'Église fait-elle parler ce séraphique Père, en empruntant la bénédiction qu'il donna jadis au frère Léon, la chère petite brebis du bon Dieu, comme il l'appelait : « *Que le Seigneur vous bénisse et vous garde, qu'Il vous montre sa face et qu'Il ait pitié de vous : qu'Il tourne vers vous son visage et qu'Il vous donne la paix, que le Seigneur vous bénisse. Ainsi soit il.* » On connaît l'efficacité de cette bénédiction pour le frère Léon : il lui suffisait de porter cette bénédiction, écrite par saint François, pour être délivré des plus pénibles tentations. Beaucoup de pieux fidèles ont ressenti depuis la même efficacité. La porter sur leur scapulaire sera pour les Tertiaires un doux souvenir de leur profession, et une continuelle protection de leur séraphique Père.

La cérémonie se termine en baisant le crucifix. Ah ! c'est bien ici le cas de dire : *la bouche parle de l'abondance du cœur*. Après tout ce que nous venons d'écrire sur la vêtue et sur la profession dans le Tiers-Ordre, il est facile de deviner ce que veut et doit signifier ce doux baiser appliqué sur le crucifix, à ce moment heureux et solennel. Je laisse à chaque Tertiaire le soin de nous dire à ce qu'il pensait alors. En est-il un seul dont le cœur débordant de joie, de reconnaissance, d'amour, de désir et de promesse généreuse ne passât sur ses lèvres et ne se trahit par ce baiser ? N'était ce-pas là pour chacun le témoignage d'amour perpétuel pour Jésus-Christ et de pacte éternel avec Lui ? Oh ! oui, chers Tertiaires, laissez-moi terminer dans cette consolante pensée et si ces lignes, écrites sur le cérémonial qui vous concerne, ont pu vous apprendre à mieux apprécier votre noble et salutaire vocation, laissez-moi la douce confiance que vous le relirez encore plus d'une fois. Puissent-elles porter, parmi vous les fruits de salut que nous en attendons !

FR. BERCHMANS-MARIE, O. F. M.





VIE ABRÉGÉE

DE

Reverend Père Arsène-Marie de Servières

FIDÈLE à notre promesse, chers lecteurs, nous abordons en ce numéro le résumé de la « Vie du Père Arsène-Marie de Servières, » écrite par le Père Norbert de Laissac, religieux de la Province de France. Puisse ce modeste travail nous faire mieux connaître les vertus de notre regretté Père Provincial et attirer sur vous, comme sur nous, les bénédictions de celui duquel toutes les voix disent unanimement : « c'était un saint. »

CHAPITRE PREMIER

Jean Beix à Servières. — Enfance et jeunesse.

LE T. R. P. Arsène-Marie — dans le monde Jean Beix — dont nous allons esquisser la vie, les travaux, les vertus et la mort, naquit à Servières (Corrèze), le 13 mars 1859 : il entra dans l'Ordre de saint François, à Pau, le 14 août 1879, fit sa profession simple le 15 août 1880 et la profession solennelle le 8 septembre 1883 : envoyé comme professeur au Collège Séraphique de Bordeaux, il fut ordonné prêtre dans cette ville le 19 juin 1886 : en 1887, il devint fondateur et directeur du Collège Séraphique de Saltash et, en 1888, fondateur et supérieur du couvent du Puy ; il fut ensuite nommé en 1891, Gardien du Couvent de Clevedon, Commissaire provincial pour l'Angleterre ; en 1894, Gardien du couvent de Montréal et Délégué provincial pour le Canada ; le 8 septembre 1895, il fut élu Ministre Provincial des Frères-Mineurs ou Franciscains de la Province de France ; le 10 avril 1898, il mourait en odeur de sainteté, au couvent de Paris, à l'âge de trente-neuf ans, après dix-neuf ans de vie religieuse, douze de prêtrise et trois de provincialat : tel est en deux mots, le *Curriculum vite* du saint Religieux que ses Frères pleurent encore.

I

Jean Beix eut pour berceau *Servières*, petite ville de Corrèze, il naquit de parents très chrétiens, le 13 mars 1859, auprès d'un sanctuaire de la Sainte Vierge, Notre-Dame du Roc.

La Providence, qui dispose tout avec force et douceur, sait entourer le berceau des enfants privilégiés, de conditions favorables pour les préserver des dangers de la vie et faire éclore dans leur cœur le germe des vertus qu'elle y dépose avec amour dès l'aurore de l'existence. On sait combien le milieu dans lequel on a été élevé, influe sur le caractère et les facultés physiques et morales.

On comprend mieux les ardeurs de saint Augustin quand on a vécu sous le soleil d'Afrique, la mâle énergie de saint Jérôme quand on a gravi les montagnes de la Dalmatie, ou bien encore la suave poésie de saint François d'Assise quand on a visité la vallée de l'Ombrie.

La Corrèze est un beau pays, « le pays des douces montagnes. Les Alpes sont tristes, les Pyrénées joyeuses : les montagnes du Limousin sont *humaines*. Elles appartiennent à l'homme, elles produisent pour lui. D'échelons en échelons, il y fait monter ses troupeaux, il y mène sa charrue. La haute partie du Limousin, variable encore, plus sauvage, se nomme la Corrèze dominée par *Servières* qui est située au plus haut sommet de ces montagnes du Limousin : une vue merveilleuse avec des précipices sans fond de tous côtés, de gras pâturages avec des enfants qui gardent les troupeaux : le silence et la tranquillité du désert : un site en un mot d'une poésie pénétrante et indescriptible qui porte les habitants au recueillement et à la contemplation des œuvres de Dieu. »

C'est là que naquit celui qui devait être le P. Arsène-Marie.

Monsieur Beix son père était le type de l'homme probe, loyal, honnête et chrétien. Tout en cultivant son propre bien, il était le commissionnaire acheteur du Petit Séminaire de *Servières*, avec attelage pour porter vin, blé, bois, bêtes de boucherie, etc. . . L'aisance régnait par lui au foyer domestique.

La mère de notre vénéré religieux était animée d'une grande foi, d'une solide piété : fille de saint François par le Tiers-Ordre sous le nom de Sœur Claire, elle éleva ses cinq enfants dans l'amour de la religion et la crainte de Dieu. Son cher Jean en

particulier, (notre futur provincial) fut avant sa naissance voué à la Sainte Vierge, au sanctuaire de Notre-Dame du Roc ; aussi dès ses premières années sembla-t-il prévenu de grâces divines particulières. Il était comme naturellement incliné à la prière et au recueillement. D'après les récits de sa mère, il avait aussi un attrait spécial pour la pauvreté et la mortification. Toujours content de tout, il donnait de son nécessaire aux pauvres : si on ajoutait à son ordinaire, il le refusait. Se trouvant un jour occupé aux champs, on oublia de lui porter à manger. A son retour à la maison, on s'en aperçut et on le plaignit vivement. Il répondit souriant : « Soyez sans regrets, j'ai été si content de souffrir cette privation ! »

II

« Jean Beix marqua de bonne heure de quel côté il orienterait son existence : sa tendre piété, sa rare vertu, sa belle intelligence, le calme de son caractère, le sérieux de sa vie, tout en lui laissait deviner qu'il deviendrait un jour ministre des autels. Ses parents n'hésitèrent pas à le faire entrer au petit séminaire.

Ce qu'il fut comme écolier, il est facile de le savoir en ouvrant les registres de cet établissement. Dès la classe de troisième il remporte le deuxième prix de sagesse : en seconde il obtient le premier prix, et en rhétorique il est mis hors concours.

Comme place dans sa classe respective, il se maintenait toujours pour l'ensemble des compositions, parmi les quatre premiers.

Il existe au Séminaire de Servières une Congrégation de la sainte Vierge, dans laquelle sont seuls admis les élèves les plus vertueux. Notre jeune séminariste y entra bientôt et ne tarda pas à en être le Préfet, il en était heureux, car il pouvait par là exercer une grande influence pour le bien sur ses condisciples.

Cette dévotion à Marie, il l'avait puisée pour ainsi dire dès le berceau, elle avait grandi avec lui : voici ce que lui-même écrivait plus tard à ses parents, lors de son séjour à Loreto en Espagne : « Je suis bien content que vous fassiez dire de temps en temps des messes à Notre-Dame du Roc, je l'aime bien. Notre-Dame du Roc, je l'invoque plusieurs fois par jour. Elle m'a consolé tant de fois ! J'y allais quelquefois pendant la nuit, le soir, souvent je n'y voyais pas, mais je marchais quand même à travers les rochers, en récitant le rosaire. J'étais parti

l'âme pleine de tristesse. et je revenais toujours consolé et souvent je chantais de toute mon âme. Il faut bien aimer la Sainte Vierge, elle est si bonne ! »

N'est-ce pas admirable et charmant, il nous semble voir le jeune Beix se traînant dans les ténèbres à travers les descentes et les montées périlleuses, le long d'un torrent et de pentes rocheuses où il pouvait périr. — Et que faisait-il dans cet oratoire aérien ? Il priait, il chantait, sa voix se mêlait aux murmures de la Glane (1), dit son biographe, et les pentes abruptes de la gorge sauvage en renvoyaient les échos, et l'écho montait jusqu'au ciel. Oh ! les ferventes et suaves prières ! Il était parti triste, il revenait tout joyeux.

Il nous faut signaler ici une dévotion particulière et touchante de notre cher Jean, c'est la dévotion aux âmes du purgatoire. Il priait beaucoup pour elles et s'ingéniait, c'est lui-même qui le racontait plus tard, à amasser quelques sous pour faire dire des messes pour leur délivrance.

Dès cet âge encore tendre, il avait un culte tout spécial pour le Saint Esprit. En faisant un jour sa visite au Saint Sacrement, il ouvrit un livre et lut la prose : *Veni, Sancte Spiritus*, il la trouva si belle qu'il l'apprit par cœur et la récita bien souvent depuis.

Voici le portrait que nous trace le biographe du Père Arsène, élève au Petit Séminaire de Servières : « Jean Beix avait une mémoire tenace, un jugement très droit, une intelligence solide. Ce n'était pas un esprit transcendant, hors cadre, c'était plutôt ce qu'on appelle vulgairement un travailleur, un *bûcheur*. Il étudiait avec une grande application et une persévérance que rien n'abattait : ce qu'il apprenait il le possédait à fond, et il le retenait pour toujours. Du côté de l'imagination, il était moins bien doué ; esprit calme, droit, réfléchi, pratique, il était peu incliné à la poésie et aux arts. Il avait, par contre, de grandes aptitudes pour les mathématiques et l'astronomie. Aussi plus tard on le voyait résoudre un problème, ou faire un calcul de tête, avec la plus grande facilité. Il était doué d'un fort tempérament et d'un caractère très sérieux. On peut dire que, même dans son enfance, il n'y eut rien de puéril en lui. Il se récréait volontiers, mais toujours avec retenue ; il souriait, il riait rare-

(1) C'est le nom du torrent.

ment aux éclats. Devenu religieux, il n'en fut pas ainsi, et dès le noviciat, jamais joie plus suave ne déborda d'un cœur content et heureux. »

Parlant de ses premières années, un de ses parents écrivait quelques jours après sa mort : « Sa tenue à l'église et son esprit de prière étaient remarquables. Tous ses condisciples le regardaient déjà comme un saint. Il aimait la solitude. Jamais on ne l'a vu de mauvaise humeur. Soit comme enfant, soit comme religieux, on apercevait toujours sur ses lèvres et sur sa physionomie ce sourire qui caractérise les saints. »

Une jeunesse si édifiante présageait une vocation exceptionnelle, Jean Beix semblait prédestiné à se frayer une voie en dehors des chemins battus par la foule. — C'est ce qui arriva comme nous le verrons dans le prochain numéro.

(A suivre)



Le cinquième Congrès du Tiers-Ordre Franciscain



DAPRÈS les décisions du dernier Congrès Franciscain de Nîmes, la nouvelle assemblée générale du Tiers-Ordre se tiendra cette année du 16 au 20 août.

Elle sera sous la présidence d'honneur de sa G. Mgr Mathieu, archevêque de Toulouse, et sous la direction effective du R^m P. Général des Frères-Mineurs Capucins.

Les organisateurs se proposent de donner au Congrès une tournure essentiellement pratique. Etudier la Fraternité du Tiers-Ordre en elle-même, en sa vie intime et dans les avantages qu'elle offre à ses membres ; l'étudier en ses rapports avec la paroisse et mesurer toute la force de ce puissant levier dans les mains du pasteur ; enfin chercher le moyen pratique de répandre l'influence du Tiers-Ordre sur la société pour la soulever et la jeter dans les bras de Dieu, tel est leur but.

Il suffit de lire le programme élaboré avec soin pour se convaincre que le Congrès atteindra ce but.

Nous donnons ce programme en entier à titre de précieux document. Il ne fera pas seulement comprendre aux Tertiaires quelle va être l'importante pratique de ce Cinquième Congrès, mais il sera encore pour les Directeurs un plan complet et une mine féconde pour leurs conférences mensuelles.

PROGRAMME

1° La Fraternité et ses Membres. — 2° La Fraternité et la Paroisse. — 3° Les Fraternités et la Société.

PREMIER JOUR

La Fraternité et ses Membres.

I. — Notion générale du Tiers-Ordre. — Son excellence. — Son esprit particulier. — En quoi se distingue-t-il des diverses œuvres chrétiennes? — Pourquoi le S. Pontife fonde-t-il de si grandes espérances sur le T.-O.?

II. — Notion générale de la Fraternité. — Nécessité et avantages de l'union des forces catholiques. — Pourquoi de préférence dans et par le T.-O.? — Pensée du S. Pontife à cet égard.

A. — Recrutement de la Fraternité. — Comment doit se faire le premier recrutement. — Indiquer les différentes méthodes suivies, leurs avantages, leurs inconvénients. — Recrutement de la jeunesse. — Erreurs communes à cet égard. — Importance capitale du lendemain de l'école. — Moyens à employer pour attirer la jeunesse au T.-O.

De l'union des classes dans et par le T.-O. — Du recrutement dans les milieux ouvriers et pauvres. — Moyens et résultats. — Du recrutement dans la classe supérieure. — Importance et difficultés.

Obstacles rencontrés dans le recrutement. — Causes extérieures. — Ignorance de l'excellence et des avantages du T.-O. — Indifférence à l'égard des encycliques pontificales. — Préjugés. — Égoïsme. — Respect humain.

Causes intérieures. — Absence d'œuvres et d'action soit en faveur des Tertiaires, soit en faveur des étrangers à la Fraternité. (Question plus spécialement réservée aux réunions sacerdotale).

B. — De l'organisation de la Fraternité. — Nécessité d'une solide organisation. — 1° DU DIRECTEUR (réunions sacer-

dotales). 2° DU DISCRÉTOIRE. — Sa composition. — Son zèle. — Ses obligations vis-à-vis du Directeur et de la Fraternité. — Importance de ses fonctions. — Du sectionnement de la paroisse en quartiers. — Des zélateurs. — Importance de cette multiplication de responsabilités sous une même direction. — 3° DES MEMBRES DE LA FRATERNITÉ. — Facilités que leur donne la Fraternité pour leur sanctification personnelle. — Force de leur groupement en Fraternité. — Nature de leurs rapports avec le Directeur et le Discrétoire.

C. — Vie intime de la Fraternité. — Le Tiers-Ordre de saint François étant l'instrument actuel de réforme sociale, dit Léon XIII, il faut : 1° Savoir en quoi consiste l'esprit franciscain : 2° communiquer cet esprit aux membres de la Fraternité : 3° le manifester dans la vie de la Fraternité.

1° Notion de l'esprit de saint François. — Ajoute-t-il un caractère spécial à la simple vie chrétienne ?

2° Mission qu'a le 1^{er} Ordre de saint François de développer le côté franciscain dans la vie chrétienne. — Ses relations nécessaires et continues avec les Fraternités. — Visites canoniques. — Retraites annuelles. — Retraites fermées. — Relations des Directeurs avec le 1^{er} Ordre. — Memento mensuel. — Revues et Etudes franciscaines. — Bibliothèque. — La Presse franciscaine a-t-elle une action suffisante sur les membres du T.-O. ? — (Que faire pour étendre cette action ?

3° Manifestation de la vie franciscaine dans la Fraternité. — Action du Directeur. (Réunions sacerdotales). — Cercles d'études. — Leur intérêt surtout pour les jeunes Tertiaires. — Réunions mensuelles. — Importance de leur régularité. — Moyens pratiques d'assurer l'exactitude des Tertiaires. — Caractère des relations des membres d'une Fraternité. — Ils devront s'exercer d'abord entre eux aux œuvres extérieures de la vie franciscaine et être les premiers à en bénéficier. — Placements. — Soutien dans le domaine des affaires. — Soins des malades. — Maison du T.-O., son utilité, son emploi.

(à suivre.)



Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE



Lettre de Mr Harmel. — Mr Harmel, pendant son dernier séjour à Rome, a écrit au R. P. Jules, commissaire Général du Tiers-Ordre en France, une lettre que les Tertiaires liront avec intérêt, méditeront et mettront à profit, nous l'espérons, car Mr Harmel n'est que l'écho de Léon XIII.

Très cher Père,

Dans notre audience particulière, nous n'avons pas manqué de parler au Saint Père du Tiers-Ordre et des progrès qui se sont réalisés en France, grâce à votre concours, ainsi qu'à celui des Frères Mineurs.

Le Saint Père nous a rappelé le plaisir qu'il avait eu à vous voir : il a loué votre zèle.

Sa Sainteté désire vivement qu'une action générale, soumise à une direction, amène les Fraternités à se connaître, à se rendre des services mutuels, à propager les bons exemples et les bonnes idées, par suite à exciter l'émulation.

Les Frères Mineurs ont là une mission magnifique, s'ils veulent correspondre au désir ardent du Saint Père.

Léon XIII, comme il ne cesse de le répéter, attend la rénovation sociale de cette efflorescence du Tiers-Ordre. Il recommande surtout que l'action sociale soit jointe à l'action chrétienne. Je lui ai cité des Fraternités d'hommes qui ont fondé des institutions de toute sorte, pour l'instruction et le bien-être des ouvriers. Le Pape m'en a exprimé sa vive satisfaction.

Je tenais à vous dire tout cela, connaissant votre affection filiale et votre soumission d'esprit et de cœur pour le Saint Père.

Veillez agréer, très cher Père, l'expression de mon affectueux dévouement.

LÉON HARMEL.

Assise. — Il y a toujours affluence à Notre-Dame-des-Anges, et nombre de protestants y viennent par admiration pour saint François. Un prêtre français était émerveillé d'entendre des pro-

testants écossais parler avec enthousiasme de notre Séraphique Père. « Oh ! si nous savions que tous les autres Saints sont comme saint François d'Assise, nous n'aurions pas de difficulté à les invoquer. Lire la vie de saint François, cela vous ramène à Dieu, et vous le fait aimer davantage, » fut leur exclamation. L'un d'eux va publier un livre contre les prétendus réformateurs. Le bon Dieu semble vouloir se servir spécialement de notre Séraphique Patriarche pour faire aimer la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine. Ces pauvres égarés laissent à Assise bien des préjugés et des jugements erronés sur notre sainte religion.

L'Evêque protestant de Truro avec sa fille est allé deux fois pour revoir Sainte-Marie des-Ange. « La première fois, il y avait trop de monde, disait-il, et nous voulons mieux voir maintenant. »

Entre autres visiteurs éminents, signalons seulement Sa Grandeur Mgr Doutreloux, Evêque de Liège, et son Vicaire Général Mgr Montchamp. Mgr Montchamp a été le professeur et le confesseur du P. Victorin, martyrisé en Chine, et il en écrit la vie.

AU CANADA

Montréal, Fraternité de Sainte-Elizabeth. — Le 28 mai, fête de la Très Sainte Trinité, 42 postulantes prenaient l'habit de saint François. Avant de le leur imposer, le Père leur demanda instamment de porter cet habit dignement. Puis un de nos nouveaux prêtres donna le salut du T. S. Sacrement, assisté du P. Directeur du noviciat qui avait aussi voulu ménager à ses novices, la première bénédiction de ce nouvel élu du Seigneur.

Du 4 au 10 juin a eu lieu dans la chapelle des RR. PP. Franciscains la retraite annuelle des Sœurs de la Fraternité de Sainte-Elizabeth.

C'est toujours avec un nouveau bonheur que les Tertiaires voient arriver ces jours bénis, où il leur est donné de faire trêve avec leurs occupations afin de ne s'employer qu'aux choses du Ciel, et de leur sanctification : aussi l'assistance nombreuse des Sœurs qui remplissaient l'église aux quatre exercices de la journée, le recueillement et la piété qu'elles y ont apportés prouvent une fois de plus combien de fruits abondants la Visite et la Retraite

produisent chaque année. Le Prédicateur de la Retraite, le R. P. d'Alcantara, nous prêcha l'amour de Dieu, sujet particulièrement cher aux enfants du Séraphin d'Assise. Dans cette semaine consacrée à honorer le Cœur de Jésus, le bon Père sut par des paroles pleines de feu et de charité, gagner tous les cœurs au bon Dieu sans toutefois ménager nos défauts. Il les dénonça et les stigmatisa dans des termes énergiques qui resteront gravés dans nos cœurs. Mais nous avons compris que s'il faut les corriger par un travail intérieur persévérant, c'est par amour pour le bon Jésus. Voilà qui nous rendra le travail bien doux. Le R. P. Gardien, Directeur de la Fraternité, a bien voulu dans sa bonté toute paternelle nous donner les conférences de l'après midi dont le genre plus familier avait pour but de nous éclairer et de nous aider dans la pratique de la règle.

Vendredi, fête du Sacré-Cœur, jour de la clôture de la Retraite, 40 novices firent profession.

Puissent ces nouvelles professes en entrant dans la famille Séraphique en un si beau jour, ainsi que toutes les Tertiaires, conserver un souvenir durable de cette retraite qui rallumera toujours dans nos cœurs un grand amour de Dieu, par la souffrance et la charité.

Il nous a été donné, le dernier jour de la Retraite, samedi matin, d'accorder un pieux souvenir et une large part des grâces recueillies en ces saints jours à l'âme de feu M^{me} Mac Conkey, l'insigne bienfaitrice de nos Pères, dont le service anniversaire était chanté ce jour-là. Ce fut une grande consolation pour toutes les Sœurs, de s'associer à la reconnaissance des Pères envers cette généreuse bienfaitrice, tertiaire elle-même, dont les largesses princières ont si solidement établi la fondation franciscaine à Montréal.

— **Première messe.** — L'année dernière, en la fête de la Sainte Trinité, nos Tertiaires et nos amis avaient la joie et la consolation d'assister à la première messe d'un nouveau prêtre, dans notre église conventuelle. En terminant la relation de cette fête, nous disions : « Puisse cette belle cérémonie se renouveler souvent ! »

Le souhait de tous s'est réalisé, et cette année le 31 mai, ce n'était pas seulement un prêtre mais deux qui avaient l'ineffable bonheur de monter à l'autel pour la première fois.

Pour l'un deux, le P. Archange-Marie d'Orthez, la famille absente était remplacée par nos nombreux bienfaiteurs et amis qui jouissaient du bonheur de tous et surtout de celui de Pheureux élu. L'autre nouveau prêtre, le P. Eugène-Marie, de Sainte-Anne de la Pocatière, avait la consolation de voir et de sentir près de lui en ce grand jour son père vénérable et ses frères. Un de ses frères aînés qui l'avait précédé dans le sacerdoce l'accompagnait même à l'autel.

Les sentiments de toute l'assemblée, des religieux, des parents et des fidèles furent parfaitement traduits par le R. P. Berchmans. Elevant même son regard au-dessus de la terre jusque dans les régions surnaturelles, il nous fit part de la joie de la Trinité Sainte, de la Très Sainte Vierge, des Anges du ciel, de notre Père saint François, et des pauvres âmes du Purgatoire. en ce jour où deux nouveaux prêtres commençaient leur carrière sacerdotale. — L'enfer lui-même n'échappa point à l'œil du prédicateur qui nous décrivit d'une manière saisissante l'influence du prêtre et de la messe dans le séjour du désespoir et de la haine.

L'émotion communicative du Père fit couler de douces larmes, larmes de bonheur comme on n'en verse que rarement sur la terre.

Pour nous, chers lecteurs, nous sommes heureux et fiers, de l'honneur que nous a fait le bon Dieu en daignant se choisir deux nouveaux prêtres au sein de notre petite famille. De plus, chers bienfaiteurs, nous rappelant que votre générosité augmente chaque jour, avec notre nombre, nous sommes consolés de pouvoir vous offrir désormais en retour de vos bienfaits, les prières et les sacrifices de deux prêtres de plus que par le passé.

Enfin puisque nos souhaits nous portent bonheur, pourquoi, appuyés sur les prières de nos chers Tertiaires, ne souhaiterions-nous pas de voir, l'année prochaine encore, un plus grand nombre de jeunes prêtres gravir pour la première fois les marches de l'autel?

On nous écrit de Fall-River. — Révérend Père, voici de bonnes nouvelles : notre Fraternité a obtenu par l'entremise de notre R. P. Directeur, de Mgr Harkins, que le Saint-Sacrement soit exposé toute la journée le premier vendredi de chaque mois, ce sont les Tertiaires qui se sont distribué les heures d'adoration.

Sœur Supérieure.

Nous félicitons la Fraternité de Fall-Fiver, et nous engageons toutes nos Fraternités à imiter son exemple. Que partout nos Tertiaires concourent à l'adoration du Très Saint-Sacrement, et qu'ils en prennent l'initiative là où l'Œuvre n'est pas encore établie.

St-Roch de Québec. - Le 19 mars dernier, 9 postulantes revêtaient les saintes livrées de la pénitence.

Au jour de la Résurrection, 2 avril, 7 nouvelles recrues sont entrées dans nos rangs par la profession, et les Frères comptent maintenant 3 profès de plus. M. A. G.



COLLÈGE SÉRAPHIQUE



LA fin de l'année scolaire approche. Avant de laisser nos enfants se disperser pour les vacances, vous aimeriez peut-être à avoir de leurs nouvelles. Il faudra pour relier nos relations remonter bien haut dans l'année afin de retrouver la date de notre dernier compte-rendu dans la *Revue*. Il faudra retourner en hiver. Par ces grandes chaleurs la transition sera peut-être un peu brusque, mais encore, peut-être sera-t-elle agréable !

Tout le monde cette année a incriminé l'hiver l'accusant de meurtres et de déprédations. S'il n'était pas vrai que sous les températures et les événements il faut reconnaître la Divine Providence, on aurait eu également à se plaindre de l'hiver au Collège Séraphique. Mais on ne se plaint pas du bon Dieu, on le remercie. Avec Notre Séraphique Père Saint François, nous dirons donc : « Loué soit le Seigneur pour notre sœur la maladie qui a bien voulu nous visiter ! » Nos enfants ont été en effet fort éprouvés par cette *chère sœur*. Il n'en est presque pas qui n'aient manqué quelques jours de classe, d'aucuns même auront perdu complètement leur année scolaire. Épreuve fort sensible pour des écoliers qui ont devant eux un avenir bien déterminé, qui comptent les années et qui voient fuir le terme à mesure qu'ils s'en approchent ! Heureusement la volonté humaine n'est pour rien dans la conduite et la marche de ces contretemps, il n'y a donc

pas lieu de se décourager. Priez pour nos enfants, chers lecteurs, afin que l'épreuve trouve un adoucissement, un terme, et qu'un plus grand bien sorte de ce mal apparent.

Une éclaircie joyeuse est venue réjouir nos cœurs, le T. R. P. Provincial devait nous arriver au mois d'avril ou au commencement de mai. On était heureux, content, car vivre dans l'attente d'une joie c'est jouir déjà. Mais aussi, connaissez-vous la tristesse d'une déception? nous la connaissons, nous! Un jour une lettre arrive, elle disait: «Sa Paternité Très Révérende nommée à de nouvelles charges importantes tout en conservant les anciennes, accablée de sollicitudes et de travail, ne peut pas venir en Canada.» On nous nommait ces nouvelles charges: Commissaire... les enfants ne comprennent pas très bien—Général... Ah! voilà, qui va mieux; voilà qui est glorieux: Général! Nous étions contents et fiers de l'honneur fait à notre Père et de la confiance que lui témoignent les supérieurs majeurs, mais ce que nous remarquons le plus, c'est qu'il ne pouvait pas venir en Canada! Nouvelle épreuve! Il fallait bien l'accepter! Mais enfin voici une joie, une vraie, sans mélange de déception aucune, par conséquent une joie du ciel. Le 27 mai, deux de nos Frères recevaient l'onction sacerdotale, et le lendemain 28, les deux prêtres célébraient leur première messe dans l'église du couvent. C'était sans doute une fête pour toute la famille, mais les petits avaient des droits particuliers à cette allégresse universelle. Les deux nouveaux élus prenaient part depuis quelque temps déjà à la vie intime du Collège, ils faisaient partie du corps dirigeant, aussi les Séraphiques heureux de l'honneur sublime fait à leurs Pères veulent témoigner publiquement de leur allégresse. Le soir devant la communauté réunie dans leur petite salle de récréation, ils présentent aux nouveaux Prêtres une adresse et d'humbles cadeaux, que la charité inépuisable de l'une de leurs bienfaitrices avait aimablement mis en leurs mains. Qu'elle daigne agréer nos remerciements! Il est si doux, surtout quand on est loin de la Patrie et de sa mère, de rencontrer des cœurs qui rappellent ceux que l'on a quittés, en essayant de les faire oublier un peu!

Dans le cours de cette petite soirée de famille, nous avons assisté à un charmant duel entre un «Séraphin et un Séraphique»! L'un vantait les délices du ciel, l'autre les joies du sacerdoce, cha-

eun voulait l'emporter. Le Séraphin toutefois se déclara vaincu, et alla annoncer sa défaite au ciel par une prière à Marie en faveur des Séraphiques et des deux prêtres héros du jour.

Le lendemain, la seconde messe du R. P. Eugène-Marie était dite dans l'oratoire du Collège, bientôt le R. P. Archange venait à son tour dire la sainte messe à nos enfants. La chapelle était ornée avec une magnificence inaccoutumée. Vous comprenez, chers lecteurs, ce que peut faire sur l'âme de nos aspirants à la vie franciscaine la vue de leurs devanciers qui atteignent le but vers lequel eux-mêmes soupirent de toute l'énergie de leur âme.

Encore une joie ! Une nouvelle lettre arrive d'Europe, elle nous dit : Sa Paternité Très Révérée imposera de force trêve à ses nombreuses occupations ! Touchée par les humbles supplications de ses enfants transatlantiques, elle va venir bientôt : «Le Père Provincial s'embarquera le 17 juin !» Allons, vite à l'œuvre pour recevoir dignement notre bon Père. Et tout s'anime de plus belle, tout travaille : la lyre des poètes, la palette et les pinceaux des artistes, la tête de la petite jeunesse. Vite, le temps presse ! Cependant les examens de fin d'année sont là, ils ont leurs droits imprescriptibles ! Nouveau retard ! Mais quand les examens seront terminés, l'ardeur n'en sera que plus enflammée. On retardera leurs vacances pour recevoir un Père si bon qui vient nous voir de si loin. Ah ! quelle réception on a à lui faire !

Quand nous vous écrirons la prochaine fois, chers lecteurs, nous vous en donnerons des nouvelles.

Aujourd'hui, je termine, mais non pas sans vous recommander encore une fois de prier pour la vocation de nos chers enfants. C'est l'avenir !

Le P. Directeur du Collège.



VIE
DU
PERE ARSENE-MARIE
DE SERVIERES
PROVINCIAL DES FRÈRES-MINEURS
OU FRANCISCAINS

MORT EN ODEUR DE SAINTETÉ
D'APRÈS SA CORRESPONDANCE

Par le P. NORBERT, du meme Ordre

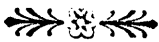
Ouvrage orné de quatre gravures

Approuvé par le Ministre Général de tout
l'Ordre de saint François

En vente à la maison du Tiers-Ordre,
Avenue Seymour, 29, Montréal.

« Tous ceux qui vous liront éprouveront, j'en suis sûr, l'émotion profonde que j'ai ressentie moi-même, en parcourant les pages édifiantes où se révèlent les sentiments intimes et l'éminente sainteté de notre Vénéré Père. »

(Lettre du T. R. P. Provincial.)



JUILLET

- S. 1 Octave de S. Jean-Baptiste. — Jeûne et abstinence de la solennité des SS. Apôtres.
- D. 2 6^{me} dim. après la Pentecôte. — Visitation. — *A. G. no 26.* — SS. Proesse et Martinien, MM.
- L. 3 Précieux-Sang.
- M. 4 Anniversaire de la Dédicace de toutes les églises des trois Ordres de saint François.
- M. 5 S. Antoine, M. — Zacharie, C.
- J. 6 Octave des saints Apôtres Pierre et Paul.
- V. 7 S. Laurent de Brindes, p. cap.
- S. 8 Ste Elisabeth du Portugal, Vve, 3 O. — 256 a. o q., *E. F.*
- D. 9 7^{me} dim. après la Pentecôte. — SS. Nicolas Pick, Jérôme de Weert, Théodoric van Emden, Nicaise Janssens, Willehad, Godefroy van Mervel, Antoine de Weert, de Hornaar, François de Roye, prêtres, Pierre d'Asshe et Corneille de Wyck, frères lais, 1er O., martyrs de Gorcum — *I. P.*, 256 a. 50 q., *E. F.*
- L. 10 SS. VII Frères, MM. — Stes Rufine et Seconde, VV. MM.
- M. 11 Octave de la Dédicace. — S. Pie I. P., M
- M. 12 S. Jean Gualbert, abbé. — SS. Nabor et Félix. MM.
- J. 13 S. Anaclel, P. M — Office des défunts.
- V. 14 S. Bonaventure, E. D., 1 O. — *I. P.*, 256 a. 50 q., *E. F.*



“ Laissez venir à moi les ”

« Il y a trois choses considérables qui les p dans le mal. »

« La première est de supporter son cœur vent. »

« La seconde, de nous humilier tout ce qu' »

« La troisième, de garder un amour fidèle aux p. Dieu et les Saints honorent et accepten ticulier ce que les mondains méprisent et rej d'amour l'homme de bien l'a en B. Egie »

RECOMMANDATIONS

15 Grâces spirituelles. — 4 Grâces temporelles. — 4 Familles. — 60 Malades. — 2 Défunts. — 3 P. — 3 Affaires importantes. — 4 Voeux. — 3 P. particulières. — La réussite d'une affaire très cations religieuses.

Réciter *Chap. Ave.*



1899

- S. 15 Bse Angèle de Marsciano, Vve. 3 O. rég.
- D. 16 8me dim. après la Pentecôte.—N.-D. du Mont Carmel — Anniversaire de la canonisation de N. S. P. S. François.
- L. 17 S. Alexis, C.
- M. 18 B. Simon de Lypnica, p., 1 O. — Ste Symphorose et ses fils, MM.
- M. 19 B. Jean de Dukla, p., 1 O.
- J. 20 S. Jérôme Emilien, C. — Ste Marguerite, V. M.
- V. 21 Octave de S. Bonaventure. — Ste Praxède, V.
- S. 22 Ste Marie Madeleine, pénitente.
- D. 23 9me dim. après la Pentecôte. — S. Apollinaire, E. M. — S. Liboire, E. C.
- L. 24 S. François Solano, p., 1 O., apôtre du Pérou. — *I. P.*, 256. a. 50 p., *E. F.* — Ste Christine, V. M. — Vigile.
- M. 25 S. Jacques le Majeur. A.—S. Christophe, M.
- M. 26 Ste Anne, Patronne de la Province de Québec.
- J. 27 Bse Cunégonde, V. 2 O.—S. Pantaléon, M.
- V. 28 SS. Nazaire et compagnons, MM. S. Innocent I. P., C.—B. Névolon, artisan, 3 O.
- S. 29 Ste Marthe, V. — SS. Félix et compagnons, MM.
- D. 30 rome dim. après la Pentecôte — S. Camille de Lellis, C. — SS. Abdon et Sennen, MM.
- L. 31 S. Ignace, C.



...oi les petits enfants."

...qui les posséderait ne pourrait tomber
 ...son cœur les tribulations qui nous arri-
 ...tout ce que nous faisons et recevons.
 ...fidèle aux biens invisibles à l'œil cor-
 ...acceptent avec un empressement par-
 ...et rejettent; tout ce qui est digne
 ...et il aime ce qui mérite d'être haï."
 B. Egide, comp. de S. François.

RECOMMANDATIONS

4 Grâces temporelles. — 11 Pécheurs. — 20 Affli-
 Malades. — 2 Défunts. — 2 Actions de grâces. —
 4 Vigiles. — 3 Persévérances. — 18 Intentions
 te d'un...
 ...très importantes. — Plusieurs vo-

...ter Ave, Gloria.

SAINT PASCAL BAYLON

Frère Mineur, patron des Associations eucharistiques

PAR ANTOINE DU LYS

Deuxième édition, 4^e mille ; in-12, XVII — 380 pages—

*Imprimerie Franciscaine Missionnaire, Vanves, près Paris,
16, route de Clamart.*

Depuis que le Souverain Pontife a élevé l'humble Frère Mineur à la dignité de patron des œuvres eucharistiques, une petite brochure contenant la Bulle de Léon XIII et une simple notice biographique, a essayé de faire connaître le glorieux Saint si oublié de nos jours dans notre pays. Cette brochure destinée à la propagande ne pouvait suffire, et tous les apôtres du Saint-Sacrement attendaient un ouvrage plus important sur le nouveau protecteur de leurs œuvres.

Cet ouvrage, le voici. Composée d'après les vieux chroniqueurs de l'Ordre et les biographies plus récentes, d'un style alerte et élégant, pleine de variété et de vie, l'histoire de saint Pascal présente le plus grand intérêt. Ce qui le prouve surabondamment, c'est la rapidité avec laquelle la première édition s'est écoulée. Elle a été enlevée en cinq jours au congrès eucharistique de Bruxelles. Ce succès est de bon augure pour la nouvelle.

*En vente à la maison du Tiers-Ordre,
29, Avenue Seymour, Montréal.*



Chronique de **Antoine**

Découvertes bibliographiques. —

1° On savait que Frère Julien de Spire, Frère-Mineur, était l'auteur d'une *Légende de saint Antoine de Padoue*, mais on la croyait perdue. Or un ami dévoué de saint François et de saint Antoine, M. de Kerval, vient de retrouver ce document, en démontrant que la *Légende anonyme*, éditée par les Bollandistes, au tome xxiii des *Acta SS.*, 13 juin, doit être attribuée au Frère Julien.

2° Autre *Légende de saint Antoine*, par Frère Jean Rigauld, Frère-Mineur. L'auteur était évêque de Tréguier en 1317. On comprendra donc l'importance de ce document écrit d'après les témoignages mêmes de ceux qui avaient connu le Thaumaturge. C'est au R. P. Ferdinand que nous devons la découverte de cette légende, qui va être publiée.

Aux Grottes de Brive. — Le retour de la belle saison ramène autour des Grottes chères à saint Antoine le mouvement, l'animation et la vie, et les pèlerins deviennent de jour en jour plus nombreux. Le mois d'avril s'est terminé dignement par un grand pèlerinage, celui des Alsaciens-Lorrains, qui, fidèles à saint Antoine, vont depuis onze ans à ses Grottes, en se rendant à Lourdes. Ils étaient huit cents et formaient un magnifique défilé, auquel la variété des costumes donnait une physionomie particulièrement intéressante. Mais chez tous la piété était la même, et les cœurs étaient confondus.

Les Ministres Provinciaux des Frères Mineurs en France ont aussi choisi le couvent de saint Antoine de Brive pour y faire en commun les pieux exercices de leur retraite annuelle, qu'ils ont commencée le 7. Lancés par la nature de leurs fonctions dans le tourbillon de la vie active, ils sont heureux de se retremper dans cette oasis qui semble réservée aux amants de la contemplation.

Padoue. — Le Pèlerinage au tombeau de saint Antoine, le dimanche 23 avril, a dépassé toute attente. Plus de 12000 pèlerins vinrent par train spécial et une immense foule à pied ou autrement. Son Eminence le Cardinal Sarto, patriarche de Venise, célébra la messe et assista à la messe solennelle chantée à 11 hrs. par le T. R. Père Provincial, en présence des Evêques de Padoue, Chioggia, Concordia et Vicence. Mgr l'Evêque de Padoue donna le sermon de circonstance.

Consécration des enfants à S. Antoine. — On vient d'inaugurer, aux Grottes de Brive, une œuvre tout à fait neuve, touchante, et destinée à produire de grands fruits de salut. Une mère de famille, frappée de la protection toute spéciale que saint Antoine accordait aux petits enfants, des prodiges nombreux — guérisons, résurrections, etc. — qu'il accomplissait et accomplit encore en leur faveur pour sécher les larmes des mères éplorées suppliantes, a écrit au Père Gardien des Grottes de Brive une lettre ouverte adressée à toutes les mères. Cette *âme amie des enfants* voulait qu'on pût les recommander à « un centre spécial de prières et de supplications en leur faveur, aux pieds de saint Antoine de Brive. »

Oh! le cœur des mères, jalouses de l'âme de leurs enfants, a été touché par une suggestion, qui répondait si bien à leurs désirs. Aussi l'appel a été entendu, et dans tous les coins de la France au fond des pays les plus éloignés, les mères consacrent maintenant leurs enfants au bon S. Antoine, ou les enrôlent dans sa *Pieuse Union*. Voici comment le Père Gardien des Grottes de Brive explique lui-même cette œuvre bienfaisante aux mères chrétiennes, en les invitant à y enrôler leurs enfants: « Nous n'avons qu'à enrégimenter dans la *Pieuse Union* vos enfants des deux sexes, nous y ferons deux catégories spéciales pour eux: une pour les plus petits d'abord, depuis le petit enfant qui voit le jour jusqu'à ceux qui vont recevoir Jésus-Hostie la première fois dans leur cœur. Ce sera vous, parents chrétiens, qui les ferez inscrire dans cette *Pieuse Union des petits enfants*: ce sera vous qui en remplirez pour eux les obligations, jusqu'à ce que vous puissiez leur enseigner à les remplir eux-mêmes. Pour eux et plus tard avec eux, vous récitez les prières de la pieuse association et vous demanderez à saint Antoine de vous les conserver purs et innocents et d'en faire ensuite de vrais chrétiens.

— Plus tard, à cet âge où les passions s'éveillent et réclament la lutte, nous les enrôlerons, si vous le voulez bien et s'ils le veulent, dans la *milice de saint Antoine*, (c'est le nom donné à la *Pieuse Union des jeunes gens*) : nous leur donnerons des statuts spéciaux pour les préserver de toute contagion du mal, les fortifier dans la pratique de la religion et les maintenir sous le patronage de ce modèle achevé de la jeunesse, et attendant que, comme vous, ils entrent enfin dans la *Pieuse Union* pour les grandes personnes. . . . Vous signerez donc votre demande de consécration, que vous nous renverrez ensuite : et c'est alors, au jour fixé par vous, qu'auront lieu au sanctuaire de Brive l'enrôlement et l'inscription de vos petits enfants, pendant que vous les porterez vous-mêmes, si c'est possible, à l'église paroissiale où vous les présenterez à l'autel de Marie et devant la statue de saint Antoine. »

« Il est raconté par les vieux chroniqueurs de saint Antoine, disent encore les *Echos*, qu'il aimait à marcher précédé de troupes enfantines chantant des cantiques et tenant en main *des palmes vertes*, symbole de la paix qu'il venait prêcher au nom du Seigneur. Il faut lui rendre cette cohorte bénie qui le louera, et l'invoquera sans cesse, et à laquelle il obtiendra de l'Enfant Jésus, toujours souriant dans ses bras, de grandir comme lui dans sa vie mortelle : « en grâce et en sagesse devant Dieu et devant les hommes : *Et Jesus proficiebat sapientia et etate, et gratia, apud Deum et homines.* » (S. Luc, II, 52)

Où, c'est là surtout le résultat précieux qui ne manquera pas de découler de cette consécration. Les parents, les mères, qui au bel âge de leur enfance ont été, par exemple, consacrés à Marie, peuvent dire quelle influence heureuse cet acte a eue sur toute leur vie. Ce souvenir de l'enfance fortifie au jour de l'affliction et de la tentation : moins aisément l'âme faiblit, toujours avec amour elle regarde au ciel : il y a là quelqu'un qui la protège continuellement, qui l'aime plus qu'un autre. — Plus tard les enfants consacrés se rappelleront toujours avec émotion, car le souvenir de la tendre mère y sera intimement mêlé, les prières qu'ils auront appris à bégayer sur les genoux maternels. L'*O Gloriosa Domina*, que la pieuse mère du grand Thaumaturge lui faisait balbutier entre ses bras, fut la joie, la sauvegarde de toute sa vie comme sa dernière invocation. — Vouez vos enfants

à saint Antoine, l'ami des petits, mères chrétiennes qui voulez sauver l'âme de ces chers anges.

Les enfants consacrés portent un insigne spécial, de même que ceux enrôlés dans la *milice de saint Antoine*, et à Brive même, berceau de l'Œuvre, les *Echos* publient tous les mois une chronique des petits enfants. Les chers petits ont de toutes parts inauguré une correspondance avec saint Antoine de Brive. Les *Echos* nous citent des lettres charmantes dont la naïveté remue le cœur.

Beaucoup de mères et de pieux enfants consacrés ont aussi recommandé à la Sainte Vierge et à saint Antoine les premières communions qui approchaient.

Fête de saint Antoine de Padoue chez les Franciscaines Missionnaires de Marie à Québec. — La fête de saint Antoine a été célébrée à l'église du T. Saint-Sacrement, dédiée à ce Saint, avec une pompe et un éclat extraordinaires. L'église était trop petite pour contenir la foule des fidèles accourus de toutes les parties de la ville pour prendre part à cette belle démonstration de la foi chrétienne. Les petites Sœurs blanches, comme on les désigne ordinairement et avec raison, ont le secret de faire ressortir toutes les beautés du culte catholique, car les décorations du temple sacré, les innombrables lumières qui surmontaient le maître-autel et les magnifiques bouquets de fleurs qui l'entouraient, offraient le plus beau coup d'œil qu'on puisse voir.

La statue de saint Antoine s'élevait sur un riche trône dressé à droite du chœur, et était couronnée de fleurs et entourée de lumières de différentes couleurs. En contemplant ce saint au milieu de cette splendeur éblouissante, il nous semblait le voir dans le royaume des cieux ceint de la brillante couronne des élus et chantant les gloires du Très-Haut.

Le spectacle était, dans tout son ensemble, vraiment touchant et imposant.

Mgr Marois, vicaire général, avait bien voulu par sa présence donner plus de solennité à la fête, ainsi que plusieurs membres du clergé et toute la communauté des Sœurs Franciscaines.

L'union Musicale avait été chargée de la partie musicale, sous la direction de son maître de chapelle, M. Eph. Dugal, qui a rempli sa tâche d'une manière admirable. Nous avons

entendu l'Union Musicale dans plusieurs circonstances : mais nous ne croyons pas qu'elle ait jamais mieux chanté qu'en cette fête du grand Taumatarge.

Le R. P. Gena, Rédemptoriste, monta en chaire et prononça un sermon des plus instructifs et des plus intéressants sur le Saint du jour.

Mgr Marois présida ensuite à la bénédiction du Saint-Sacrement, assisté comme diacre et sous-diacre par MM. les abbés Cloutier et Durocher, du Séminaire.

En sortant de l'église, nous avons entendu dire par un grand nombre des auditeurs : « Nous avons rarement assisté à une aussi belle fête. » Et cette exclamation n'était que l'écho de la vérité.

(Extrait du *Courrier du Canada*)



FAVEURS DE SAINT FRANÇOIS

N. B. Ces faveurs, de même que la plupart des articles nécrologiques suivants, devaient paraître au mois dernier. La chronique des fêtes de saint Pascal a causé leur renvoi au numéro présent. On nous le pardonnera, nous en sommes sûrs, par amour pour le cher Saint.

—♦♦♦—

Saint-Ubalde. — Je livre à la publicité, dans la *Revue*, selon ma promesse, la mention d'une faveur que je dois au saint Patriarche.

Dame J. B. abonnée

Somerset. 14 Août 1894. Il y a ici une jeune fille qui souffrait d'un asthme invétéré. Tout dernièrement elle fit la promesse de se faire tertiaire et de publier sa guérison si elle l'obtenait. Je suis heureux de dire qu'elle a été guérie et qu'elle bénit son guérisseur.

A. S. Prêtre

— 14 novembre 1894. Après une neuvaine faite en l'honneur de saint François d'Assise, j'ai été guérie d'un mal de gorge qui me faisait souffrir, et j'ai promis de faire insérer ma guérison dans la *Revue du Tiers-Ordre*.

Une Tertiaire

Contresignature du Rvd M. T. D. Prêtre

Fall-River. — Merci à saint François d'Assise qui nous a obtenu la grâce de voir le Tiers-Ordre s'ériger ici en Fraternité, et le soulagement dans une maladie grave. Qu'il soit connu de plus en plus, notre bon Père, ainsi que son Troisième Ordre !

FAVEURS DE SAINT ANTOINE

Montréal. — Faveur obtenue par l'intercession de saint Antoine, après avoir promis du pain pour ses pauvres, et la publication de cette faveur. Une Tertiaire.

— Mille actions de grâces à saint Antoine pour deux faveurs importantes obtenues après la promesse de le faire connaître dans la *Revue*. M. L. P.

— 8 Fév. 1899. Reconnaissance à saint Antoine de Padoue, pour plusieurs grâces obtenues, entre autres, celle d'avoir trouvé un bon emploi pour le salut de mon âme. Un Tertiaire.

— Remerciements à saint Antoine, pour un enfant retrouvé et une grande protection spirituelle. J'avais promis de le mentionner dans la *Revue*. C. P. D.

— Remerciements à saint Antoine de Padoue, pour plusieurs faveurs obtenues après la promesse de les publier dans la *Revue*. Dame A. L.

— Je remercie saint Antoine pour une faveur obtenue, après la promesse de pain pour les pauvres, et de mention dans la *Revue du Tiers-Ordre*. Une abonnée.

— Remerciement à saint Antoine pour avoir obtenu un bon emploi, après avoir promis du pain pour ses pauvres et la publication de cette faveur. A. L. Une abonnée.

Actions de grâces à saint Antoine pour une faveur temporelle reçue. E. B.

— Une mère de famille remercie saint Antoine d'une faveur obtenue par son intercession, avec promesse de la faire publier. Mde T.

— Une fille remercie saint Antoine d'une faveur obtenue. L. T.

— Ma faiblesse extrême occasionnait chez moi de violentes secousses nerveuses qui me laissaient parfois tout-à-fait insensible. Découragée des ennuis que j'apportais à mon mari, et la médecine étant impuissante à me soulager, je me confiai à saint Antoine, promettant de le faire paraître dans la *Revue* et de faire une légère aumône, si j'étais exaucée. Je ressentis aussitôt un mieux très prononcé qui s'accrut tous les jours.

Dame O. G.

— Emploi obtenu pour un jeune homme. R. Mc. N.

— J'étais menacée d'un cancer à un œil. Depuis 3 ans je souffrais beaucoup sans pouvoir reposer la nuit. A cause de mon grand âge, les médecins déclaraient qu'il n'y avait plus de guérison possible. Le découragement commençait à s'emparer de moi, lorsque je m'adressai à saint Antoine que j'ai toujours choisi pour mon médecin. Au bout de trois ou quatre jours, au vu de plusieurs témoins, j'étais guérie. Mais je négligeai de remplir la promesse que j'avais faite de publier cette faveur, et

le mal reparut. Je promis de nouveau au bon saint Antoine de le remercier publiquement s'il me guérissait une seconde fois.

Que je suis heureuse aujourd'hui de m'acquitter envers mon céleste médecin qui m'a encore complètement exaucée!

G. C. M.

— 17 Janvier 1899. — Le bon saint Antoine m'a obtenu plusieurs faveurs, entr'autres la guérison d'une maladie nerveuse dont je souffrais depuis longtemps. J'ai obtenu ces faveurs par la dévotion des mardis, la promesse de pain pour les pauvres, et d'insertion dans la *Revue*. Delle E. T.

— 20 janvier. — On remercie saint Antoine de Padoue pour deux grâces obtenues après la promesse de les mentionner dans la *Revue*. Une Tertiaire.

— Actions de grâces à saint Antoine pour un livre retrouvé et beaucoup d'autres faveurs. M. A. F. Tertiaire.

Québec. — 18 janvier 1899. — Ma petite fille, âgée de cinq ans, souffrait depuis plus de deux ans d'un violent mal d'yeux, malgré les soins d'un oculiste distingué. Je promis alors à saint Antoine de Padoue de faire dire une messe et de publier cette guérison dans la *Revue*, si on l'obtenait. Un second médecin, étant venu avec les mêmes remèdes apparemment, trouva à sa seconde visite qu'il n'y avait plus besoin de ses soins. Je reconnais ainsi l'intervention de saint Antoine dans un mieux si prompt et je l'en remercie. L. L.

— 16 janvier 1899. — Après avoir obtenu une faveur spéciale par saint Antoine de Padoue, sur différentes promesses j'avais négligé celle de le remercier publiquement. Etant venue dernièrement dans un grand embarras, je recourus de nouveau à saint Antoine et lui promis de faire publier les deux faveurs cette fois si j'étais exaucée. Pardon et mille fois merci, ô bon saint Antoine. M. A. B.

Bonfiel, Ont. — Une faveur obtenue par saint Antoine sur promesse de la publier dans la *Revue*. Mme. I. G.

— Une abonnée à la *Revue* remercie le bon saint Antoine pour une guérison obtenue à la suite d'une neuvaine.

Sainte-Anne des Plaines. — Ayant fait, trois années de suite, les treize mardis à saint Antoine pour obtenir une faveur, j'ai été enfin exaucée. Ce grand Saint m'a encore obtenu la résignation dans une épreuve intérieure. Reconnaissance donc à saint Antoine. Une Tertiaire.

Hochelega. — Reconnaissance à saint Antoine pour une guérison obtenue, sur la promesse de la publier dans la *Revue*.

L. St.-P.

Saint Antoine m'a fait retrouver un objet perdu, jamais je ne l'ai invoqué dans des circonstances analogues, sans avoir été exaucée.

Z.

Après avoir négligé d'accomplir ma promesse, je viens remercier

saint Antoine de m'avoir fait trouver une maison de pension.

Reconnaissance à saint Antoine pour un grand nombre de faveurs signalées, obtenues pendant l'année dernière, tant au temporel, qu'au spirituel.

F. X. C.

Reconnaissance à saint Antoine pour la faveur qu'il m'a obtenue d'une bonne position.

J. L.

Mille remerciements à saint Antoine pour m'avoir guérie d'une maladie. J'avais promis de le faire connaître dans la *Revue*.

Dame B. M.

Remerciements à saint Antoine pour avoir fait retrouver un objet perdu, après la promesse de le faire paraître dans la *Revue*.

Un abonné.

— Après la promesse d'un certain nombre de pains en l'honneur de saint Antoine et de publier dans la *Revue* la faveur obtenue, j'ai été exaucée de la manière la plus inattendue. Me trouvant gravement malade, j'avais besoin d'une servante honnête et sûre. Elle m'est arrivée aussitôt après avoir demandé.

Une abonnée.

— Saint Antoine m'a guérie d'une douleur dans une jambe. Je souffrais depuis plus de deux ans. Après avoir fait les treize mardis et promis de publier cette faveur dans la *Revue*, j'ai été enfin exaucée.

Une abonnée.

Saint-Martin. — Je viens remercier saint François et saint Antoine pour plusieurs faveurs promptement obtenues

Dame F. X. C.

Saint-Ours. — Après une neuvaine en l'honneur de saint Antoine et de la sainte Vierge, avec la promesse de pain pour les pauvres, ainsi que d'une neuvaine de chemins de croix pour les âmes du purgatoire, et enfin la promesse de le publier dans la *Revue* si j'étais exaucée, j'ai obtenu la grâce que je sollicitais et j'accroplis la dernière de mes promesses.

— Gloire à saint Antoine de Padoue et à la sainte Vierge, pour une place obtenue ainsi que pour une guérison après la récitation d'un seul *Ave Maria* pour les âmes du purgatoire.

Une abonnée.

Maskinongé. — Je remercie saint Antoine qui a guéri mon enfant d'une forte attaque de risle. J'avais promis de faire publier cette faveur dans la *Revue*.

Dame A. J.

Saint-Henri. — Merci au bon saint Antoine pour deux grâces obtenues.

L. St. G.

— Je remercie saint Antoine pour m'avoir fait retrouver un objet qui m'était cher. Je m'acquitte de la promesse que j'avais faite.

Une Tertiaire.

Providence. — Une personne était sans ouvrage. Elle s'adressa à saint Antoine, promettant de publier cette faveur si elle l'obtenait. Négligeant sa promesse après avoir été exaucée, elle fut congédiée au bout de quelque temps, mais saint Antoine

intervint encore d'une manière miraculeuse. Grâce lui soit donc rendue.

W. St. Tertiaire.

— J'ai obtenu une grâce temporelle très importante, par l'intercession de saint Antoine ; j'en avais promis la publication.

Une Tertiaire.

Saint-Aimé. — Remerciement à Notre-Dame du St-Rosaire et à saint Antoine de Padoue, pour faveur obtenue par leur entremise.

« Guérison d'un ceil, due à la protection de saint Antoine. Actions de grâces et reconnaissance.

Mile-End. — 15 mars 1899. J'ai commencé hier les treize mardis, et dès ce matin, j'ai obtenu une des grâces demandées.

Saint Canut. — Actions de grâces à saint Antoine qui nous a fait retrouver notre enfant.

Mde J.

— Je viens m'acquitter de ma dette envers le bon saint Antoine pour une guérison obtenue, bien promptement. Merci et amour.

A. B.

— Une personne a obtenu une guérison par l'intercession de saint Antoine de Padoue, après lui avoir promis trois pains pour ses pauvres, et d'en publier le fait dans la *Revue*.

· Actions de grâces pour plusieurs faveurs obtenues par l'intercession de saint Antoine.

Une abonnée.

— Remerciements à saint Antoine de Padoue, pour une guérison.

L'Assomption. — Actions de grâces à saint Antoine de Padoue, pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession.

J. C.

Saint Hyacinthe. — Remerciements au bon saint Antoine de Padoue, pour avoir fait trouver de l'ouvrage à mon mari, après la promesse de l'en remercier dans la *Revue*. Dame F. G.

Saint Barthélemi. — Remerciements à saint Antoine de Padoue, pour une guérison obtenue, pour des papiers retrouvés, et pour une autre faveur, après la promesse de l'insérer dans la *Revue*.

Melle A. R.

— Je remercie saint Antoine pour une grâce obtenue, sur la promesse de la publier dans la *Revue*.

Dame N. R.

— Remerciement à saint Antoine de Padoue, pour une grâce obtenue, après la promesse de la publier dans la *Revue*.

Un Tertiaire.

— Guérison obtenue, après avoir fait les neuf mardis à saint Antoine, avec promesse de publier dans la *Revue*, et aussi de faire une aumône aux pauvres.

Une Tertiaire.

Au moment où je m'y attendais le moins, on est venu m'offrir de nouveau une situation avantageuse que je croyais perdue pour jamais. Merci au bon saint Antoine.

Le prodigue est rentré au foyer paternel. Que saint Antoine en reçoive ici le témoignage de notre reconnaissance.

Nous avons été exaucés. Merci à saint Antoine qui a bien voulu nous faire bénéficier de sa puissante intercession.

Saint Antoine a fait auprès de Dieu nos prières. Mon mari a trouvé une place très avantageuse. Merci au bon saint Antoine de Padoue.

Grâce à Notre-Dame du Perpétuel Secours et à saint Antoine de Padoue : notre famille est réunie. Un tertiaire



REMERCIEMENTS ADRESSÉS

A NOTRE BON FRÈRE DIDACE

Montréal. Je souffrais d'un mal très douloureux qu'aucun remède ne pouvait calmer. Je priai le bon Frère Didace et je fus délivrée de mes douleurs, j'en fais la mention publique selon ma promesse. L. M.

5 décembre 1897. Au mois de novembre 1896, je souffrais d'une névralgie faciale qui me faisait endurer de cruelles douleurs. On me disait que pour en être délivrée, il me faudrait subir une opération non moins pénible. Je priai alors le bon Frère Didace, et lui promis que s'il enlevait mon mal, je le ferais publier dans la *Revue*. Cette grâce m'a été accordée voilà plus d'un an et aucune souffrance n'a reparu depuis. E. N. Tertiaire

Que le bon Frère Didace soit remercié et glorifié pour une grâce qu'il m'a obtenue. Tertiaire

J'étais obsédée par une tentation qui ne me laissait pas de relâche et qui m'avait presque réduite au désespoir. J'ai invoqué le bon Frère Didace, et depuis la tentation a fait place à un calme parfait.

Le bon Frère Didace m'a obtenu une grande grâce, je l'en remercie dans la *Revue* selon ma promesse. Dame J. N.

— Que le bon Frère Didace soit publiquement remercié comme je le lui ai promis, car il a exaucé ma demande. D. G.

— 12 mars 1898. Mon enfant tombait d'épilepsie depuis l'âge de sept mois. Les crises devinrent ensuite moins fréquentes, ce qui me fit espérer que le mal disparaîtrait. Mais il reprit bientôt avec une intensité et une fréquence effrayantes. Un jour qu'il se tordait sur le point de mourir, je lui passai au cou une image du bon Frère Didace. Ma confiance était d'autant plus grande que le cher petit porte le nom du bon Frère. Je fis la promesse de relater le fait dans la *Revue*, si j'étais exaucée. Que le bon Dieu soit béni et qu'il soit glorifié dans son fidèle serviteur ! Je ne puis plus voir dans le bon Frère qu'un aimable bienfaiteur : il a consolé mon cœur de mère en guérissant mon enfant qui n'est plus retombé depuis neuf mois. D. L. R.

St-Henri de Montréal. — 29 nov. 1897. Je souffrais de la dyspepsie depuis plusieurs années. Dans le cours du printemps dernier le mal s'aggrava, les souffrances devinrent aiguës et je fus réduite à une si grande faiblesse que je ne pouvais presque plus travailler. N'ayant plus rien à espérer de la science médicale, sur le conseil de mon Directeur, je m'adressai au bon frère Didace dans une neuvaine en son honneur, avec la promesse de publier ma guérison dans la *Revue*, s'il me l'obtenait. Dès le cinquième jour de cette première neuvaine, j'éprouvai un mieux très sensible, et à la fin de la seconde neuvaine je me trouvai tout-à-fait bien. Plusieurs mois se passèrent et je ne sentais plus aucun malaise, lorsque tout récemment j'en ai constaté la réapparition. Je considère cette rechute comme un châtiment ou du moins un avertissement ; car, jusqu'alors j'avais négligé d'accomplir ma promesse. Je ne veux pas tarder plus longtemps à réparer ma faute : que le bon Frère me la pardonne. Je le remercie également pour la disparition d'un mal de jambes qu'il a fait cesser après l'avoir invoqué.

M. E. D. Tertiaire.

Québec. — Depuis longtemps j'aspirais à la vie religieuse. Enfin la porte du monastère s'ouvrit pour moi, et je commençais à goûter mon bonheur, lorsque des douleurs intolérables d'estomac mirent aussitôt en doute la question de ma persévérance. Je me mis alors à prier le bon Frère Didace et lui demandai une guérison dans une neuvaine. Il se laissa toucher et me rétablit à tel point que depuis je ne me suis point aperçue de la moindre douleur.

M. D. S.

— En juin 1894, je fus atteinte d'une inflammation violente du globe de l'œil, qui en peu de temps, me rendit totalement aveugle.

Le docteur exigea une opération immédiate dont il était loin de garantir le succès. De tous côtés, mes amis m'indiquèrent une foule de remèdes qui me parurent moins efficaces qu'une bonne prière à mon Protecteur bien-aimé. Laissant donc de côté remèdes et chirurgie, j'allai faire un pèlerinage à Trois-Rivières afin d'honorer le corps du bon Frère Didace.

Je fis en même temps une neuvaine. A peine avais-je fini mon pèlerinage que j'éprouvai une guérison complète. La douleur avait disparu, la vue m'était rendue, d'abord un peu indécise, aujourd'hui parfaite, grâce à une dernière neuvaine que je viens de faire à l'occasion d'une visite de notre Fraternité, octobre 1897.

M. C. B.

Rue Massue, S. Sauveur de Québec

Contresigné Mme. J. T.

Mademoiselle Josephine Rivet

EN RELIGION

SŒUR MARIE JOSEPH FRANÇOIS

Décédée à l'Hôtel-Dieu de Montréal

Le 17 juin 1898

LE 17 juin de l'année dernière, en la belle fête du Sacré-Cœur de Jésus, mourait à l'Hôtel-Dieu de Montréal, une amie de ce Divin Cœur, une vraie fille de saint François d'Assise, qui avait consacré vingt-cinq années de son existence au service de l'hôpital, en exerçant dans les divers emplois qui lui furent confiés, le plus infatigable dévouement.

Les Tertiaires qui composent la petite Fraternité établie à l'Hôtel-Dieu auraient bien désiré, à l'époque du décès de Mlle Joséphine Rivet, leur Supérieure, écrire quelques lignes à la mémoire de celle qu'elles vénéraient à si juste titre, mais, n'ayant pu alors réaliser leur pieux désir, elles veulent aujourd'hui faire revivre cette humble servante de Dieu en lui offrant, comme souvenir reconnaissant, au premier anniversaire de son décès, la modeste nécrologie qui va suivre.

Mademoiselle Joséphine Rivet était la fille aînée de parents très vertueux. Ses frères et ses sœurs étant tous morts en bas âge, elle commença bien jeune encore la vie de sacrifice qu'elle devait mener plus tard dans une autre sphère. Vers l'âge de seize ans, elle entra au Noviciat des Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe. Mais, la faiblesse de sa santé l'obligea d'en sortir au bout de six mois. Dès lors, elle se consacra tout entière à ses parents. Ce fut elle qui leur ferma les yeux après les avoir soignés tous deux dans de longues infirmités. Se trouvant seule alors et trop âgée pour songer à la vie religieuse, elle accepta l'offre que lui firent des amis de ses parents de la recevoir chez eux. Elle y était depuis un an quand elle fut atteinte d'une cruelle maladie qui l'obligea à venir demander à l'Hôtel Dieu, ce grand asile des infirmités humaines, une place parmi les membres souffrants de Notre-Seigneur. C'est là que le bon Maître l'attendait, non seulement pour la guérison de sa maladie corporelle, mais encore pour épurer de plus en plus sa vertu et opérer l'œuvre de sa parfaite sanctification.

Ce fut au mois de janvier, 1872, que Mlle Rivet entra à l'ho-

pital portant une tumeur d'une grosseur énorme, et en proie à de violentes suffocations causées par cette enflure extraordinaire. Depuis son entrée jusqu'au mois de mars, son état ne fit que s'aggraver. Les médecins ayant déclaré qu'il n'y avait aucun espoir de guérison, et le mal faisant de rapides progrès, Joséphine reçut les derniers sacrements. La veille de la fête de saint Joseph, Mgr Bourget, alors malade à l'Hôtel-Dieu, vint visiter la pieuse mourante à la Salle Sainte Vierge et lui conseilla de demander un miracle au Ciel par l'intercession du bon saint Joseph, en offrant à Dieu, comme tribut de reconnaissance, si elle était exaucée, le sacrifice du reste de sa vie, au soulagement des pauvres malades de l'Hôtel-Dieu.

Cette promesse demandait beaucoup de générosité de la part de Melle Rivet qui pouvait vivre dans une toute autre condition que celle dont on lui montrait la perspective, cependant, cette âme habituée à ne rien refuser au bon Dieu obéit et demanda sa guérison, selon que le lui avait proposé le Vénéré Prélat en qui elle avait une grande confiance.

Le lendemain, 19 mars, Joséphine était à toute extrémité : les prières des agonisants lui furent récitées et le cierge allumé près de son lit indiquait qu'on attendait de moment en moment le dernier soupir de celle qui, le matin encore, avait reçu son Dieu comme viatique. C'était fête solennelle pour les hospitalières qui honorent saint Joseph comme Patron spécial de leur Institut. Dans la soirée, au commencement du salut, elle congédia les membres de sa famille venus en grand nombre auprès d'elle, afin d'attendre la mort avec plus de tranquillité. Puis elle dit à la sœur converse, restée de garde en l'absence de la première hospitalière, qu'elle pouvait la laisser pour aller à la Bénédiction du très Saint Sacrement. La sœur, voyant que la malade n'avait pas changé depuis quelques heures, se mit à une petite distance de son lit d'où elle pouvait entendre le Salut. Immédiatement après la Bénédiction, elle revint à son poste, mais quel ne fut pas son étonnement lorsqu'elle aperçut la mourante, assise sur son lit, la figure rayonnante, lui assurant qu'elle était guérie ! " J'ai senti, dit elle à la sœur, comme une main passer sur mon corps, et à l'instant même, toutes mes douleurs ont cessé : laissez-moi me lever. " La guérison était d'autant plus merveilleuse qu'il n'y avait même plus aucune trace d'enflure sur celle qui, quelques instants auparavant, portait, comme nous l'avons dit plus haut, une tumeur extraordinairement grosse. Transportée de joie et de reconnaissance, Mlle Rivet s'habilla aussitôt et fit le tour de la salle, sans fatigue, adressant la parole à toutes les malades qui ne pouvaient se lasser de la regarder. L'étonnement ne fut pas moins grand parmi les religieuses dont Melle Rivet s'était déjà acquis l'estime. Mgr Bourget, informé de la guérison de celle qu'il avait vu agonisante la veille, fit chanter le *Te*

Deum aux religieuses, le soir, dans leur chœur, pendant que la *miraculée*, les yeux baignés de larmes de reconnaissance, y assistait à la tribune de l'église.

Mlle Rivet, quoique profondément touchée de la bonté de Dieu à son égard en cette circonstance mémorable, garda toute sa vie le silence à ce sujet, et s'il arrivait qu'on l'interrogeât pour en apprendre les détails, ses réponses laconiques faisaient voir que son humilité souffrait d'être l'objet de quelque attention.

Fidèle à sa promesse, Mlle Rivet, dès le lendemain de sa guérison, se mit au service des malades. Elle demeura tout d'abord deux années dans la Salle Sainte-Vierge, où elle avait reçu cette grande faveur. Ensuite elle fut placée au département des prêtres malades où elle passa vingt ans. Que d'actes de dévouement et de charité les anges ont dû enregistrer au livre de vie durant ces longues années, pendant lesquelles cette pieuse fille, se livrant aux soins les plus obscurs, ne cessait de donner à ceux et à celles qui la voyaient, les exemples les plus édifiants. S'estimant très indigne de servir les ministres du Seigneur, elle disait : " Ah ! si je pouvais avoir une étincelle de la ferveur qui animait le cœur de sainte Marthe quand Notre-Seigneur la visitait à Béthanie, lorsque moi-même j'ai à offrir quelque aliment ou quelque remède aux Prêtres malades ! Je me sens si petite en présence de ces représentants de Jésus-Christ ! " Mais, si elle se sentait petite, ceux qu'elle servait la trouvaient grande, et n'ignoraient pas que les petites actions qu'elle accomplissait avec tant de foi ne peuvent fleurir que sur de grandes vertus. Plus elle se méprisait elle-même, plus en effet, on savait apprécier l'élévation de cette âme aussi généreuse que délicate pour la pratique de toutes les vertus qui se cachent et qui coûtent le plus à la nature.

Les Prêtres qui la connurent dans son office ne pouvaient s'empêcher d'admirer cette humble fille. " On ne sait pas l'héroïsme de cette âme, disait l'un d'entre eux ; le monde serait étonné de trouver tant de noblesse et d'énergie dans une vie aussi insignifiante à ses yeux. Ce sont ces âmes cachées qui apaisent de nos jours les colères de Dieu sans cesse excitées par les péchés du monde. "

Cependant, disons-le, Mlle Rivet qui possédait une certaine instruction et une véritable distinction dans ses manières et dans toute sa personne, eut à lutter, en maintes circonstances, pour persévérer dans son humble condition. Ses parents adoptifs qui vivaient dans l'aisance, et d'autres personnes, surtout une amie d'enfance, la sollicitèrent fortement de sortir de l'Hôtel-Dieu afin de prendre une position plus relevée selon les vues humaines. Mais, le bon Dieu qui voulait en faire un modèle dans cette vocation de servante des pauvres et des malades, la soutint dans le combat et lui donna le courage de triompher de

ces diverses sollicitations. Une paix inaltérable fut le résultat de ces luttes vaillamment soutenues, et Joséphine ne cessait de dire dans l'occasion combien elle était heureuse de la part que Dieu lui avait faite dans sa maison. Son cœur chantait avec le Psalmiste : " Un jour passé dans vos tabernacles, ô Seigneur, vaut mieux que mille sous la tente des pécheurs ! "

En 1890, Mlle Rivet se sentant appelée à une plus grande perfection, fit au beau jour de la fête de l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge, avec la permission de ceux qui avaient autorité sur elle, les vœux privés et annuels de pauvreté, de chasteté, d'obéissance et d'hospitalité, y joignant, pour se rapprocher davantage des sœurs hospitalières dont elle était la coopératrice, le vœu de ne jamais sortir de l'enclos extérieur de l'Hôtel-Dieu qu'avec une permission expresse de la supérieure. A partir de ce jour, Mlle Rivet ne fit plus aucune visite au dehors. Même avant, ses sorties étaient bien rares. Quelquefois, les jours de congé, elle allait visiter la pieuse famille qui l'avait adoptée après la mort de ses parents. Elle y était reçue comme une fille chérie, on lui faisait une fête et on insistait pour la retenir pendant quelques jours. " Mais, disait-elle, de retour à son cher Hôtel-Dieu, malgré toute l'affection qu'on me témoigne et la reconnaissance que je dois à cette excellente famille, je ne puis y demeurer plus d'une journée. Je ne me sens plus à l'aise que dans ma solitude, et en m'en revenant le soir, du plus loin que je puis apercevoir le dôme de l'église, le cœur me vole, je me dis : Je m'en vais *chez nous*, à cette chère maison du bon Dieu, où je me trouve si heureuse, loin des bruits du monde et près de mes bonnes sœurs. "

Après les promesses sacrées dont nous venons de parler, lesquelles la rattachaient plus fortement encore à Notre Seigneur et à tout ce qui regarde son service, la ferveur de Joséphine alla toujours croissant. Cependant, il lui restait certaines imperfections certaines aspérités de caractère, dont elle gémissait et sentait le besoin de se débarrasser pour arriver au degré de perfection que Notre-Seigneur lui demandait dans l'intime du cœur. Un jour, pressée par la grâce, elle s'adressa, avec la candeur qui la caractérisait, à une religieuse dont la vertu lui inspirait beaucoup de confiance, pour savoir ce qu'elle avait à faire pour devenir une sainte. " C'est là mon ambition, dit-elle, et avec le secours de Dieu, je ne veux rien refuser à son amour. " La sœur, divinement inspirée elle-même sans doute, lui répondit franchement qu'elle avait encore beaucoup de travail à faire pour en arriver là. " Il vous faut absolument, ajouta-t-elle, abandonner votre manière de voir. Vous tenez trop à votre jugement, et votre caractère entier a besoin d'être brisé puisque les contrariétés assombrissent tant votre humeur. Laissez-vous conduire ; défaites-vous de votre volonté propre, et

ne sortez en aucune façon de la place que Dieu vous a assignée dans la maison. C'est ainsi que vous vous sanctifierez et que vous acquerrez une parfaite égalité d'humeur." La leçon était forte, mais l'humble fille la reçut avec une profonde reconnaissance, et sut si bien la mettre en pratique qu'il s'opéra en elle une rapide et complète transformation. "Durant les dix dernières années de sa vie, dit une sœur hospitalière qui l'a intimement connue, Mlle Rivet m'a constamment offert l'exemple des plus belles vertus religieuses. Pauvre, mortifiée, obéissante, d'une simplicité admirable, elle retraçait dans toute sa personne le type d'une vraie fille de saint François. Elle semblait ne plus avoir de volonté : on pouvait lui donner un ouvrage et le lui faire abandonner et reprendre vingt fois, cela lui était tout-à-fait égal. "Que je suis donc heureuse, disait-elle souvent à la fin d'une journée de labeur, j'ai beaucoup travaillé aujourd'hui, mais, je n'ai pas fait un seul instant ma volonté." Il n'y avait plus d'ombres dans cette âme de sainte : la vertu paraissait lui être devenue naturelle tant elle s'était étudiée à ne rien refuser à la grâce. Toujours égale à elle-même, on la trouvait constamment à la même hauteur toutes les fois qu'on s'adressait à elle. Jamais elle ne se départait de sa douce sérénité, de sa bonne humeur, de son exquise politesse et de cette urbanité de manières qui la rendaient si digne, même dans l'exercice des plus humbles travaux.

(A suivre)



NÉCROLOGIE

Montréal. — Monsieur Hyacinthe Rouxel, prêtre de Saint Sulpice, décédé à l'Hôtel-Dieu, le 5 mai 1899, à l'âge de 69 ans.

L'éloge de ce vertueux prêtre, directeur du Grand Séminaire, est sur toutes les lèvres. Monseigneur l'Archevêque de Montréal n'a fait que traduire les sentiments de tous lorsqu'il a loné au jour de ses funérailles sa vaste érudition, sa science profonde, sa foi simple, sa vie austère, sa grande modestie et sa douceur toujours souriante. Le seul fait que les funérailles de ce simple prêtre semblables à celles d'un prince de l'Église étaient rehaussées par la présence de 6 évêques et de plus de 300 prêtres du Canada et des États-Unis est à lui seul assez significatif et en dit plus que tous les éloges. Un point qui nous sommes heureux de relever et de faire connaître, c'est que M. Rouxel était depuis sa tendre jeunesse un tertiaire fervent, c'est qu'il a été Directeur de la fraternité du Tiers-Ordre de Montréal, que beaucoup de prêtres ont reçu de ses mains les livrées de la pénitence et que lui-même, jusque dans son cercueil portait sous sa soutane, le grand habit du Tiers-Ordre et la corbeille de saint François.

Les tertiaires de Montréal ne l'oublieront pas dans leurs prières et nous le recommandons aux suffrages de tous nos lecteurs.

— A l'Hôpital Général des Sœurs Grises. — Virginie Lizotte, qui avait reçu le saint habit le 23 décembre 1863, des mains de Sa Grandeur Monseigneur Bourget : et fait profession, devant Mr Rouxel, Directeur, le 12 août 1864, — décédée le 4 mai 1899.

— Dame Odile Lemay, épouse de Wilbrod Grimard, décédée le 20 mars.

Montréal. — Fraternité de Saint Antoine de Padoue. — Dame Arthur Bastien, née Azéline Brien dit Durocher, en religion Sr Claire, décédée le 27 avril 1899, à l'âge de 27 ans et 7 mois, après 8 mois de noviciat. Elle a fait profession sur son lit de mort.

Québec. — Fraternité du Très Saint-Sacrement. — Melle Délina Drolet, en religion Sr sainte Flavie, décédée dans le cours du mois dernier, à l'âge de 57 ans.

Mme St-Jorre, en religion Sr saint François d'Assise, décédée le 11 avril, après 15 ans de profession.

St-Sauveur de Québec. — Delle Joséphine Durand, en religion Sr sainte Cécile, décédée le 4 mai 1899, à l'âge de 25 ans. Elle avait pris le saint habit le 4 octobre 1897, et avait été admise à la profession le 4 octobre 1898.

Saint-Roch de Québec. Adélarde Fricot, décédé le 15 avril 1899, à l'âge de 22 ans, après 7 mois de profession.

A l'Hôpital Notre-Dame. — Delle Marie Caron, décédée à l'âge de 36 ans, après quelque temps de profession.

Saint-Joseph de Lévis. Mme Isidore Frédette, née Emilie Audet, en religion Sœur St-Elie, décédée le 5 mai 1899, à l'âge de 79 ans, après 9 ans de profession.

sainte-Anne des Plaines. Magloire Villiot dit Latour, en religion frère André, décédé subitement le 18 avril 1899, à l'âge de 72 ans, après 4 mois de profession.

Saint-Chrysostôme. — Mr Charles B. Bergeron, en religion frère François, décédé le 4 mai 1899. Il avait fait profession le 1^{er} décembre 1892 et se trouvait être un des doyens de la Fraternité.

Son départ laisse de profonds regrets chez tous, mais surtout chez les Tertiaires qui avaient appris à l'estimer pour sa fidélité à ses devoirs et son empressement à se dévouer pour le bien des autres.

Beaurivage — Longue Pointe. Mr Pierre Bluteau, en religion, frère Joseph, de la Fraternité de Saint François d'Assise de la Longue Pointe, décédé le 4 mai 1899, à l'âge de 72 ans et neuf mois, après quelques jours seulement de profession.

Drummondville. — Mr Ismael Gauthier, en religion Frère François, décédé le 10 janvier, à l'âge de 42 ans et 8 mois, après 13 ans de profession.

— Dame Ambroise Bérard décédée le 14 janvier dernier, à l'âge de 88 ans et 4 mois, après 13 ans de profession.

— Dame Michel Fontaine, décédée le 24 janvier à l'âge de 74 ans, et après 10 ans de profession.

Indian Orchard. — Melle Vélanda Sicard, Sr M. des Anges, décédée le 20 mars 1899 à saint-Césaire P. Q., à l'âge de 22 ans et 3 mois, après deux ans de profession.

— Melle Rose Frégeau, en religion Sr M. de l'Assomption, décédée à Stafford Spring Conn., après un an de profession.

Lacadie. — Dame Mélanie Marsan, décédée le 13 mai, à l'âge de 51 ans.

Voici ce que rapporte de ses funérailles le *Courrier de St-Jean d'Iberville* :

La défunte était membre de la Fraternité du Tiers-Ordre de saint François d'Assise. Elle fut pour ses Frères et Sœurs en religion un exemple de régularité et d'édification. Aussi sa mort fut l'écho de sa vie.

Tel que presait par la règle de la Fraternité, dimanche dernier les Tertiaires se rendirent à la maison mortuaire où, avec leur zélé directeur, le R. M. Gaudet, curé de la paroisse, on récita l'office des morts au milieu du plus grand recueillement.

Les funérailles de la regrettée défunte ont eu lieu lundi matin. Les membres de la Fraternité assistaient en grand nombre revêtus de leur habit de pénitence.

St-Barthélemy. — Dame Aldord Vincent, née Phébee Carufel, décédée le 24 mars, à l'âge de 19 ans, après trois semaines de profession, en religion Sr Elizabeth.

Dame Amable Lafontaine, née Adéline Lafortune, en religion Sr Marie, décédée le 31 avril à l'âge de 69 ans, après 3 jours de profession.

Sainte-Rose, Laval. — Mde Joseph David, professe depuis un an, décédée après 19 ans de maladie, le 14 mai 1899.

Mde Dantaye Labelle, décédée le 6 février 1899, après 8 ans de profession.

Falls River. — Dame J. B. Thibodeau, née Sophie Bachand, décédée le 24 mars dernier, à l'âge de 60 ans, après 7 années de profession.

Dame Joseph Desjardins, née Zoé Labelle, décédée le premier avril, à l'âge de 38 ans, après 7 ans de profession.

Cette Sœur est la première de notre Fraternité, qui désira d'être ensevelie avec l'habit franciscain. Elle avait su gagner l'estime de tous ceux qui la connaissaient.

F. M. L.

St-Philippe de Laprairie. — M. Jules Edouard Savard, Médecin, en religion Fr François-Xavier, décédé le 17 avril.

Il avait pris le saint habit le 4 octobre 1898, et fait profession le 19 février 1899.